

# « Ranimons la cascade ! » crie sa colère... en silence

Le développement de la microcentrale fustigé hier à Rodez.



Une vingtaine de manifestants se sont réunis à Rodez.

JAT

■ **Écartés** de la commission des sites qui s'est réunie aujourd'hui dans les salons de la préfecture pour donner son avis sur l'autorisation du projet de développement de la microcentrale hydroélectrique de Salles-la-Source, les adhérents de l'association Ranimons la cascade ! ont tenu à manifester leur colère à l'égard de la préfète qui n'a pas jugé utile de les faire siéger à sa table.

« Comme lors du Coderst du 8 novembre, notre association de défense du patrimoine n'est pas la bienvenue et la préfecture a interdit notre présence. Pourquoi ? », s'étonne le président de l'association Bernard Gauvain. « Qu'a-t-on à nous cacher ? L'État veut-il dissuader les ci-

toyens de ne plus s'intéresser et défendre leur patrimoine alors même que la loi les y incite ? »

Mobilisés depuis plusieurs mois pour « préserver leur site classé », les manifestants ont donc investi la place Foch à Rodez pour crier leur désarroi, en silence...

« Notre présence silencieuse ne vise pas à influencer les membres de la commission mais à informer le grand public de l'opacité et du peu de transparence qui règne autour de ce dossier », poursuit Bernard Gauvain qui, dans l'hypothèse de l'accord de l'État sur le développement de la microcentrale se réserve la possibilité d'ester en justice contre le développeur du projet. « Notre dossier est très épais », assure-t-il.